



## Propos colomnieux envers l'assistante maternelle

Par **mafalda1102**, le **29/11/2009** à **16:59**

Bonjour,  
je suis assistante maternelle agréée et je suis accusée a tort d'avoir frappé un enfant pendant le temps de garde par ses parents. Ils ont averti les services competents qui ont fait une enquete. Insatisfaite de l'issu de cette enquete la maman mène sa propre enquete avec l'aide de la directrice de l'ecole et prend contact par elle meme aupres de mes anciens employeurs en me calomniant et en leur demandant de prendre part a sa cause.... J'ai fait une main courante aupres du commissariat mais j'ai peur que cela aille plus loin..... Je ne mange plus je ne dors plus.... Quel recours ais-je ??? Merci de me repondre

Une maman au bord de la depression....